

Édition de François-Giappiconi (Catherine), « Principes éditoriaux », *Théâtre*, Tome II, Nivelle de La Chaussée (Pierre-Claude), p. 45-47

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-08060-2.p.0045

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES ÉDITORIAUX

ÉDITIONS RETENUES

Une seule des six pièces du présent volume, la tragédie *Maximien*, a connu plusieurs éditions du vivant de La Chaussée. Nous avons retenu le texte de l'édition originale, en signalant les variantes des éditions ultérieures.

MAXIMIEN / TRAGEDIE / Par M. NIVELLE DE LA CHAUSSE'E. / Représentée pour la premiere fois par les Comédiens François le 28. / Février 1738. / Le prix est de 30. sols. / (fleuron) / A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS, / Chez LE BRETON, au coin de la ruë Gist- / le Cœur, à la Fortune. / (filet) / M. DCC. XXXVIII. / AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Trois autres pièces, La Princesse de Sidon, tragi-comédie, Le Vieillard amoureux et La Rancune officieuse, comédies, n'ont été publiées qu'après la mort de l'auteur, dans la première édition en cinq volumes des Œuvres de Monsieur Nivelle de La Chaussée, assurée par Charles Sablier chez Prault petit-fils, en 1762 (la tragi-comédie dans le tome cinquième, les deux comédies dans le tome troisième). C'est le texte de cette première édition, repris dans les éditions ultérieures que nous avons retenu.

Œuvres / DE MONSIEUR / nivelle de la chaussée, / De l'Académie Françoise. / Nouvelle édition, corrigée, & augmentée / de plusieurs Pieces qui n'avoient point / encore paru. / TOME [...] / (fleuron) / A PARIS, / Chez PRAULT petit-fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Immortalité. / (filet) / M. DCC. LXII. / Avec Approbation & Privilège.

Enfin, le texte des deux pièces inédites, *Palmire, reine d'Assyrie*, tragédie, et *Le Véritable Père de famille*, comédie, a été établi d'après les

manuscrits conservés dans le dix-septième portefeuille de la collection Soleinne (BnF, Département des manuscrits occidentaux, cote FR 9290 et FR 9292).

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Conformément aux lignes directrices du protocole philologique de la collection « Bibliothèque du théâtre français » des Classiques Garnier, la graphie, l'orthographe ainsi que l'accentuation ont été systématiquement modernisées, et les nombreuses majuscules originales aux noms communs n'ont pas été reprises. La ponctuation d'origine a été respectée, sauf lorsqu'elle était manifestement fautive (fréquente confusion entre point d'interrogation et point d'exclamation), ou dans le cas de signes de ponctuation ayant changé de signification (comme certaines occurrences des deux points, à remplacer par un point-virgule ou par un point).

NOTES DE BAS DE PAGE

Certaines de ces notes sont de type historique ou référentiel, mais la plupart sont d'ordre linguistique. Elles visent à préciser le sens des mots ou expressions dans le contexte, et dans l'état de la langue du premier XVIII^e siècle. C'est pourquoi dans nos explications, nous avons fait appel, de préférence, à des dictionnaires contemporains de l'écriture des pièces, nous nous y référons précisément dans les notes, sachant qu'ils ne sont pas toujours accessibles aux lecteurs.

Nous avons donc systématiquement consulté le *Dictionnaire universel* français et latin, dit *Dictionnaire de Trévoux* (Paris, E. Ganeau, 1743) et son supplément de 1752 (Paris, P-A. Giffart, 1752), ainsi que le *Dictionnaire de l'Académie française* (4^e éd., Paris, Vve Brunet, 1762). Nous avons parfois dû faire appel à des dictionnaires plus anciens, comme le *Dictionnaire* français de César-Pierre Richelet (Genève, J.-H. Widerhold, 1679-1680)

ou le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (La Haye, 1690), ou à d'autres plus tardifs, comme le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud (Marseille, J. Mossy, père et fils, 1787-1788), le *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue français* de François Guizot (1^{re} éd., Paris, Maradan 1809; 4^e éd., Paris, A. Payen, 1848) ou le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (Paris, 1863-1872; Club français du livre, 1956).

VARIANTES

Selon le statut des pièces – éditées du vivant de l'auteur, à titre posthume, ou inédites – nous avons relevé les variantes entre les diverses éditions, ou les corrections diverses portées sur les manuscrits. Compte tenu du nombre important des variantes pour certaines des pièces, la scène s'est imposée comme unité de numérotation pour l'ensemble du volume. Pour chacune des pièces, les variantes sont donc répertoriées de a à z, pour chaque scène de chaque acte, et portées à la fin du texte de la pièce.

Compte tenu de leur statut différent, nous préciserons ces principes éditoriaux généraux pour chacune des pièces contenues dans le volume dans un complément intitulé « note sur l'édition du texte », faisant suite à l'introduction de chaque pièce.